

Le magazine de la ville

Avril 2018 n° 173

SAINT-BRICE MAGAZINE

LE
printemps
S'INSTALLE!



L'action de la police municipale en chiffres p. 6 La fibre vient à vous p. 7
L'e-administration avec le CCAS p. 9 Où sont les défibrillateurs ? p. 13



www.saintbrice95.fr

AGENDA

AVRIL

Jusqu'au 14

24^E SALON ARTS SAINT-BRICE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 33 01 90

Salon Arts Saint-Brice 2017



10

RELAXATION MUSICALE POUR FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

11

SOIRÉE DÉBAT SUR LES RELIGIONS

Libre échange organisé par l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice autour du thème « *Relations entre juifs, chrétiens et musulmans en France : comment connaître l'Autre autrement qu'au travers de fantasmes ? Comment se respecter avec nos différences ? Et progressivement comment établir une relation apaisée ? Quelle éducation donner à nos jeunes ? Avec qui ? Comment ?* »

À 20 h, maison des associations Rens. au 06 60 13 90 95

12

APÉRO-GRAINES

Voir en page 5
À 18 h 30, bibliothèque Rens. au 01 34 19 12 11



15

INITIATION À LA PELOTE BASQUE

Organisée par l'AAESB, section pelote basque. De 10 h à 13h, trinquet Daniel Lacroix au complexe tennistique Guy Delangle Rens. au 06 71 47 33 46

30

FINALE DU CONCOURS BE FABULOUS RELOOKING

Voir en page 8

MAI

03-10

EXPOSITION DANS LE CADRE DE LA COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Organisée par l'association COMET (Comité pour la mémoire de l'esclavage et sa transmission). Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 33 01 90 ou 06 10 52 61 17

04

SOIRÉE JEUX : ÉCHAPPÉE BELLE

Parviendrez-vous à vous évader du labyrinthe pour échapper à vos poursuivants ? De 18 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet Rens. au 01 34 18 95 40

05-06

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL JEUNES DE BADMINTON

Organisé par la VOSB section badminton et le club de Montmagny. Cette compétition désignera les champions et championnes de 9 à 18 ans, dans les catégories de poussin à junior. Samedi de 8 h 30 à 20 h et dimanche de 8 h 30 à 18 h, gymnase de Nézant. Rens. au 06 07 75 91 67

08

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

10 h 30 : messe à l'église
11 h 45 : départ en cortège au monument aux morts du parc de la mairie
12 h : dépôt d'une gerbe, allocutions et minute de silence

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : TRÈS PROCHAINEMENT À SAINT-BRICE

En janvier, la Ville se réjouissait du retour d'un service public plébiscité par les Saint-Briciens, au cours du premier trimestre 2018 : la délivrance des cartes nationales d'identité, sans compter la possibilité, en plus, de faire les passeports biométriques.

La mise en œuvre de ce service à l'Espace Accueil, qui dépend entièrement de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), sera bientôt opérationnelle. En date du mardi 6 mars, les techniciens ont activé la ligne sécurisée ADSL sur la structure. L'installation du poste informatique et du Dispositif

de recueil (DR) qui permettra aux officiers d'état civil de collecter les empreintes numérisées du demandeur s'est déroulée jeudi 29 mars. À l'issue de celle-ci, le personnel de l'Espace Accueil doit recevoir une formation. Conscient que ce dispositif répond à une vraie attente des Saint-Briciens depuis sa disparition depuis février 2017, la Ville ne manquera pas de vous tenir informé(e)s dès que possible par le biais de ses différents supports de communication.

Espace accueil - 16 rue Pasteur Rens. au 01 34 29 42 00

DERNIÈRE MINUTE

SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

Début d'une grande aventure culturelle avec Plaine Vallée

La grainothèque souffle sa première bougie

Les chiffres de la sécurité

La fibre vient à vous

En scène pour un concours de beauté

Un coup d'arrêt à l'extension de Carrefour

L'e-administration, pas si simple pour tout le monde

10

GRAND ANGLE

Un budget « carré », sans poudre aux yeux

12

ENVIRONNEMENT

Des haies pour la biodiversité

Optimisez le traitement de vos déchets végétaux !

13

SANTÉ

Où trouver des défibrillateurs sur la ville ?

14

À VENIR

HEC, un collectif haut en couleur !

15

J'AI TESTÉ POUR VOUS

Les permanences d'avocat et de notaire

16

PORTRAIT

VOSB – section volley-ball

17

RETOUR SUR

Les événements de février et mars

19

VIE POLITIQUE / PRATIQUE

ÉDITO



Une déception pour la vie économique de la ville

Il est important pour moi de faire une mise au point avec vous sur l'extension du centre commercial Carrefour.

Je me bats depuis 2001, année de ma première élection, pour réunir tous les intéressés et faire concrétiser ce projet. Je ne compte plus les heures passées en réunions, l'espoir et surtout, les déceptions quant à l'aboutissement de ce projet.

Fin 2017, tout semblait être réglé, les bulldozers pointaient même le bout de leur nez. Puis un désaccord, entre Carrefour et le propriétaire de la galerie marchande a tout remis en question.

J'appelle à l'entente entre les deux parties prenantes pour que ce projet voie le jour dans l'intérêt de tout le monde, mais surtout dans celui des habitants de notre commune. Je vous tiendrai informé(e)s des avancées.

Vous pouvez, comme vous le savez depuis des années, compter sur moi !

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

En politique, une absurdité n'est pas un obstacle.

Louis-Napoléon Bonaparte (1769-1821)



SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : scoop communication au 02 38 63 90 00 / Tirage : 6 300 exemplaires /

Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Kepha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Couverture : Adobe Stock

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.



Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 56 / 73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr

CULTURE

DÉBUT D'UNE GRANDE AVENTURE CULTURELLE AVEC PLAINE VALLÉE

La Ville a adhéré au pack Lecture publique proposé par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée fin 2017. Les portes de la culture s'ouvrent grandes ouvertes pour un accès gratuit à de nombreuses ressources numériques, mais pas seulement.

La bibliothèque compte environ 20 225 supports culturels et vous êtes déjà près de 1 900 abonnés (couplés avec la ludothèque) à la fréquenter. Aujourd'hui, si vous avez encore un doute à pousser la porte, le service Culturel a des arguments de poids à vous opposer. L'adage « *l'union fait la force* » prend tout son sens aujourd'hui avec le pack communautaire Lecture publique. L'aventure Culturelle avec un grand C écrit son premier chapitre et vous auriez tort de vous en passer.

MUTUALISER POUR UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Mais qu'est-ce que le pack communautaire Lecture publique ? Sous cet intitulé, se cachent quatre grands axes que la Communauté d'agglomération va développer sur une période de quatre ans (durée d'un contrat avec l'État qui permet de bénéficier d'une aide financière conséquente), avec les villes volontaires, comme Saint-Brice :

- un parc informatique modernisé et dont la maintenance est gérée par Plaine Vallée ;
- une base de données ;
- un logiciel métier ;

• ses actions de fonds (matériels d'animations notamment pour les animations jeunesse, une à deux actions culturelles mutualisées par an, les ressources numériques...).

On peut citer la première manifestation commune *Jeux en bib'* qui se tient jusqu'au 26 mai : la Ville a ouvert le bal le 17 mars dernier avec le salon du jeu.

DE NOMBREUSES RESSOURCES NUMÉRIQUES GRATUITES

Depuis fin février, les (futur(e)) abonné(e)s bénéficient du Prêt numérique bibliothèque (PNB) et de la plateforme *Tout apprendre* qui met à disposition un catalogue gratuit de ressources numériques. Vous trouvez ainsi à votre disposition :

- soutien scolaire du CP à la terminale ;
- remise à niveau pour les adultes ;
- code de la route ;
- autoformation (management, langues, Français Langue Étrangère) ;
- presse en ligne (plus de 1 600 titres de presse) pour les adultes et les enfants ;
- films, courts-métrages et documentaires ;
- plus de 300 livres numériques à télécharger dont 140 nouveautés de la rentrée littéraire 2017 et des romans adolescents (consultables sous Adobe Reader).



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Si vous n'êtes pas encore abonné(e)s, il faudra au préalable vous inscrire en bibliothèque. Ensuite, rien de plus facile, demandez la création de votre compte aux bibliothécaires, c'est gratuit. Les portes de la culture s'ouvrent à vous sur :

<http://plainevallee-biblio.fr/>

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous faire accompagner pour votre première connexion.

**LCR La Cerisaie
Hameau des Rouges-Gorges
Tél. : 01 34 19 12 11**



TROIS QUESTIONS À...

Céline Chauvel,
bibliothécaire et community manager

Pourquoi la bibliothèque a-t-elle une page Facebook ?

Cette page est dédiée en priorité à notre actualité et aux services offerts par la bibliothèque (lecture publique,

REVODOC, grainothèque, bibli'home, animations, PNB*...).

Elle se fait aussi le relais de toutes les news du service Culturel, des événements et informations de Plaine Vallée dans ce domaine, sans oublier une interconnexion avec la page officielle de la Ville.

Que partagez-vous sur Facebook ?

Côté cour, nous proposons des informations variées en lien avec la vie de la structure. Mais nous dévoilons aussi le côté jardin, sur un ton parfois humoristique et décalé. Et oui, il y a bien une vie ici, en dehors des manifestations ou lorsque nous n'accueillons pas le public. Les fans nous ont suivis dans le réagencement

de la bibliothèque, ont découvert notre nouveau compagnon, Poun Poun le poisson...

On partage bien sûr nos coups de cœur (blogs, sites Internet, vidéos...), même en dehors de notre territoire. Le but est vraiment de dynamiser le secteur culturel, en vulgarisant la connaissance.

Quels sont les avantages de Facebook en termes de communication pour vous ?

Cette page permet un contact direct avec le public. On est en capacité d'apporter des réponses rapides aux messages privés ou en réaction sur un post. Cela développe une interaction entre les usagers qui facilitent les échanges naturels. Cette page sera d'ailleurs en constante évolution car la bibliothèque fait partie du service Culturel, très dynamique à Saint-Brice. Les projets actuels et à venir sont nombreux et c'est là une vraie force pour nous et notre public.

*PNB : prêt numérique bibliothèque

Suivez-nous sur : <https://www.facebook.com/bibliothequesaintbricesousforet>



De plus en plus de Saint-Brieciens s'initient au jardinage avec l'aide de ce nouveau service.

CULTURE

GRAINOThÈQUE : QUEL BILAN UN AN APRÈS SON OUVERTURE ?

Les amateurs de jardinage trouvent leur bonheur à la bibliothèque depuis le printemps dernier. Troc de graines, conseils, animations, livres... Retour sur cette initiative originale d'apporter un brin de verdure au milieu des livres.



Il y a un an, le 27 avril 2017, la bibliothèque inaugurait en toute convivialité un nouveau service à la population : la grainothèque. L'idée d'ouvrir cet espace où l'on échange gratuitement des graines de fleurs, fruits ou légumes germait depuis plusieurs années dans la tête de la bibliothécaire Muriel Delcourt. Son objectif était de favoriser la biodiversité, de créer du lien social, tout en permettant, bien sûr, de dynamiser encore plus la vie de ce lieu de culture. Un an après son ouverture, est-ce que son objectif a été atteint ? Éléments de réponse.

Marcelle Cayrac, adjointe au maire déléguée à la Culture, l'affirme avec enthousiasme : « Nous sommes la seule ville du territoire de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée à proposer ce service. » Alors que les grainothèques poussent comme des champignons en France (plus de 500 référencées sur le site de l'association Graines de troc), il en existe très peu dans le Val-d'Oise. Aujourd'hui, une quarantaine de Saint-Brieciens vient régulièrement déposer ou prendre des graines. Jeunes ou seniors, résidant en appartement ou pavillon, ils sont tous passionnés de nature. Dans des petits sachets, ils y trouvent de nombreuses variétés de fleurs et légumes : belles de nuit, rose trémière, monnaie du pape, gaillarde, giroflées, soucis, blette, rhubarbe, courgette, roquette, panais...

Toutes ces graines sont biologiques et non hybrides F1 (semences donnant des plantes qui dégénèrent). « Le principe est de retrouver des semences adaptées à notre territoire » explique la bibliothécaire. Cette démarche s'inscrit complètement dans le programme d'actions de développement durable 2013-2020 de l'Agenda 21 dont l'un de ces objectifs est de préserver et accroître la biodiversité.

« ON CULTIVE LE PARTAGE ! »

« Parmi les jardiniers fréquentant la grainothèque, certains n'avaient jamais poussé les portes de la bibliothèque » raconte Ingrid Collet, la responsable de la structure. Désormais, ils en profitent pour farfouiller dans les livres de jardinage (et pas seulement). D'autres glanent des conseils auprès des bibliothécaires mais aussi auprès d'autres jardiniers. En effet, dans un petit carnet, chaque jardinier, qu'il soit novice ou chevronné, peut y laisser ses conseils, ses idées et ses bons plans. « Parce qu'ici, on n'échange pas que des graines. On cultive le partage ! » souligne Céline Chauvel, bibliothécaire. Et ce sont les habitants qui le disent le mieux. Comme Anne-Marie, une habituée des lieux : « La grainothèque est une raison de plus pour fréquenter cette bibliothèque chaleureuse et riche d'idées... Un endroit paisible et joli où l'on se sent plus proche des habitants qui ont l'envie de jardiner un

peu... Sans compter la possibilité d'échanger également des expériences de culture, des idées, des savoirs... Bref, pour semer des graines de convivialité. » Muriel Delcourt se souvient aussi d'une Saint-Briecienne qui lui a rapporté toute une caisse de bulbes de dahlias, de ce charmant petit couple qui lui a donné des jeunes pousses de blettes ou encore d'un homme qui lui a ramené des boutures de thym. La convivialité et la simplicité sont de mises à la grainothèque. C'est d'ailleurs autour d'un apéro-graines que les jardiniers, amateurs et chevronnés, se sont retrouvés en octobre dernier. Autour d'un verre et d'un petit encas, chacun a pu échanger et faire des rencontres. C'est pour cette raison que Muriel Delcourt et toute l'équipe de la bibliothèque (y compris le poisson Poun poun, leur mascotte) vous attendent nombreux pour le prochain apéro, le jeudi 12 avril. Des jardiniers expérimentés viendront partager leur savoir-faire. Parmi eux, le président de l'association des jardins familiaux : Michel Dupont. Parce que c'est l'heure de penser aux premières plantations pour vos balcons, jardins et potagers, ne ratez pas ce rendez-vous.

Apéro-graines de Printemps

Jeu. 12 avril à 18 h 30

Bibliothèque

LCR La Ceresaie - Hameau des Rouges-Gorges

Rens. au 01 34 19 12 11

SÉCURITÉ

L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES

Rosario Martoccia, chef de la Police municipale, a présenté en février dernier son rapport d'activités annuel au maire. Bilan.



En 2014, le maire Alain Lorand s'était engagé à porter ses efforts spécialement sur la sécurité publique. Cela commence en donnant des moyens d'agir à la Police municipale. Quatre ans plus tard, elle a déménagé au 97 rue de Paris, dans des locaux plus spacieux pour travailler et recevoir le public. Après de nombreuses demandes au préfet du département, les six policiers municipaux sont désormais armés. Enfin, depuis janvier, ces derniers verbalisent avec des smartphones. « *Cela facilite nos interventions* », affirme Rosario Martoccia, le chef de la Police municipale. Malgré la fermeture du commissariat de Police nationale et un poste toujours vacant, le moral des agents est bon. Et cela se ressent au regard des chiffres retraçant l'année 2017.

UNE BAISSÉ NOTABLE DES CAMBRIOLAGES

Selon le rapport d'activités, la bonne nouvelle est que les cambriolages connaissent une baisse importante, tout comme dans le reste du Val-d'Oise. Même phénomène pour les vols à la roulotte. Quant aux vols de véhicules, ils sont en légère diminution. Par ailleurs, le dispositif de l'Opération tranquillité vacances (OTV) fonctionne bien. En 2017, 220 demandes d'OTV ont été enregistrées. À titre indicatif, en 1997, la Police municipale n'avait reçu que 35 demandes (le nombre d'habitants a seulement augmenté de 2 365 habitants en vingt ans, si on se fie aux chiffres du recensement de 1999 et 2017).

Le maire Alain Lorand souligne : « *Que ce soit dans le quartier de la gare, aux abords du collège, dans les zones résidentielles ou commerciales, les policiers assurent une présence toujours aussi soutenue, de jour comme de nuit, pour assurer la sécurité des concitoyens et être au plus proche de la population.* »

Côté administratif, l'agent d'accueil a reçu 2 260 personnes au poste de police municipale (contre 2 035 en 2016). Les demandes sont multiples. Cela va aussi bien du renouvellement du macaron pour stationner dans la zone orange (309 demandes), qu'aux demandes d'attestation d'accueil (170), sans oublier les objets trouvés (sur 132 objets, 57 propriétaires ont retrouvé leurs biens).

PRÈS DE 3 000 AMENDES PAR AN

Le nombre de procès-verbaux électroniques s'élève à 2 976. Un chiffre qui reste toujours très élevé, comme l'année dernière. En effet, le nombre de verbalisation a nettement augmenté en 2016 (3 230) par rapport à 2015 (1 723). Pour la grande majorité de procès-verbaux dressés, ils concernent l'arrêt ou le stationnement de véhicule dans la zone orange non munis de macarons (922 en 2017, contre 1 004 en 2016). Pour rappel, dans le quartier de la Plante aux Flamands, le stationnement est interdit du lundi au vendredi de 10 h à 11 h et de 14 h à 15 h pour les véhicules qui ne sont pas munis du macaron. Cette zone est délimitée par un marquage au sol et des panneaux de signalisation.

Autre chiffre conséquent : 1 100. C'est le nombre d'infractions relevées dans les zones bleues : défaut de disque, dépassement de la durée maximale de stationnement ou encore disques non conformes... Autre résultat : 172 contraventions ont été dressées pour stationnement très gênant de véhicule motorisé sur un trottoir. Elles permettent la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite souvent oubliées. Les habitants sollicitent souvent le maire pour se plaindre de ces véhicules. Même chiffre pour les procès-verbaux signalant l'arrêt ou le stationnement de véhicule gênant l'accès à un autre véhicule ou son dégagement.

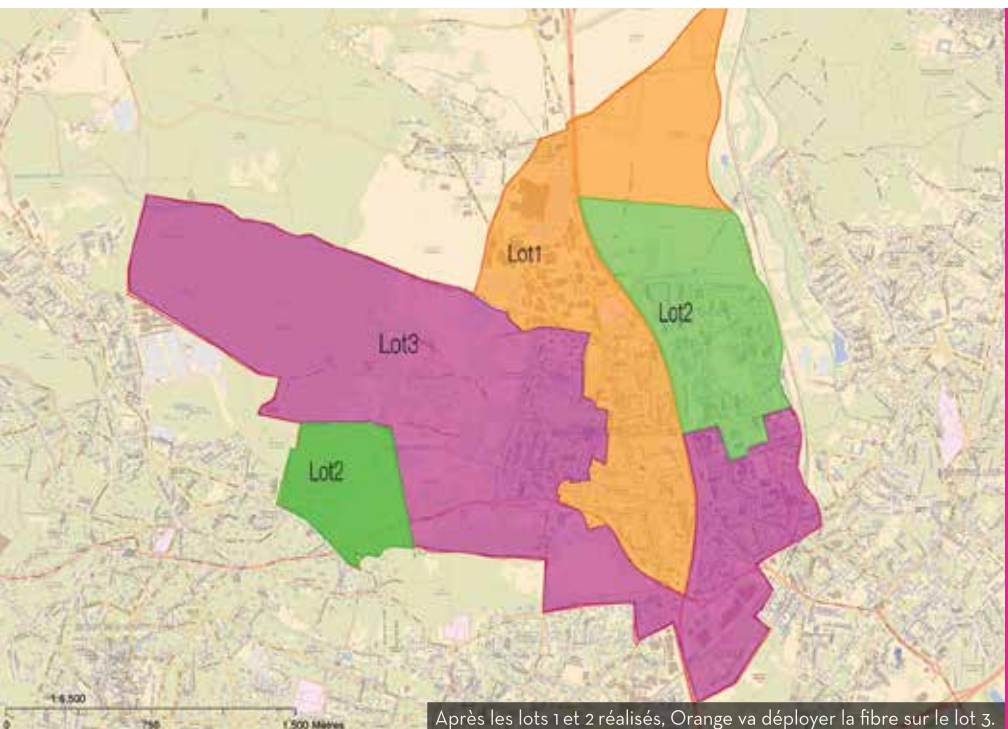
OUVREZ L'ŒIL !

Rosario Martoccia précise : « *On a verbalisé une centaine d'automobilistes pour dépassement de temps sur les arrêts-minute.* » Dix places de stationnement sont limitées à 10, 15, 30 ou 45 minutes du lundi au samedi de 9 h à 19 h. Cela permet d'assurer une rotation du stationnement. Dans la même catégorie d'infraction, certains écotent d'une amende, faute d'avoir ouvert suffisamment l'œil. En effet, le service Voirie accroche des arrêtés municipaux annonçant des travaux de voirie, un événement ou encore la pose d'une benne qui nécessitent le déplacement de véhicules. Chaque année, la police est contrainte de verbaliser des dizaines d'automobilistes, quand ce n'est pas la mise en fourrière. À propos d'enlèvement de véhicules, leur nombre a explosé en 2017. La Police municipale a procédé à 111 mises en fourrière, contre 76 en 2016, soit une hausse de 30 %.

La chasse aux voitures ventouses est ouverte toute l'année (78 procès-verbaux en 2017, contre 62 en 2016). Pour rappel, un véhicule ne peut stationner sur le même emplacement plus de sept jours afin de faciliter la rotation des véhicules. Enfin, n'oubliez pas d'apposer votre vignette d'assurance à jour sur votre pare-brise. En 2017, 147 têtes-en-l'air en ont fait les frais. Le maire conclut : « *Si les Saint-Briciens respectaient davantage le code de la route, les effectifs de police passeraient davantage de leur temps à surveiller la voie publique plutôt qu'à verbaliser des contrevenants. Toutefois, la Police municipale ne met pas que des contraventions. La preuve : elle a permis par exemple, en lien avec la Police nationale, l'arrestation d'individus auteurs d'agressions aux abords de la gare.* »

LA FIBRE VIENT À VOUS...

Initié en 2015, le déploiement de la fibre optique par Orange se poursuit pour être accessible à l'ensemble des foyers saint-briciens fin 2019.



La fibre est véritablement une avancée technologique dans notre utilisation quotidienne. Faut-il encore promouvoir ses bienfaits ? Elle est comparable au passage des premiers modems 56k (avec

son petit bruit de bip) à la connexion ADSL. Tout devient rapide. Mais aujourd'hui, tout le monde n'en bénéficie pas à Saint-Brice. Et pour ceux qui ne sont pas encore desservis, l'impatience se fait ressentir.

La bonne nouvelle, c'est que le maire Alain Lorand a reçu, courant février, les représentants de l'opérateur Orange. Ce rendez-vous a permis d'annoncer les délais du déploiement de la fibre pour le troisième et dernier lot. 2018 sera donc une année charnière pour trois mille logements, mais la patience sera encore un peu de rigueur ! Rappelons tout de même que, malgré les nombreuses sollicitations des Saint-Briciens auprès de la mairie pour connaître les avancées de ce projet, la Ville n'est ni maître d'œuvre, ni financeur. Seul l'opérateur Orange maîtrise le calendrier du déploiement sur notre commune.

DEUX ANS POUR UN LOT

L'installation du très haut débit se fait en plusieurs étapes, sur une durée de deux ans. En premier lieu, il s'agit d'implanter des armoires appelées « *points de mutualisation* » dans les différents quartiers de la ville. Pour ce lot, il ne faut pas moins de dix armoires. Une fois installées, l'opérateur les connecte au Nœud de raccordement

optique (NRO). Pour Saint-Brice, le NRO est situé à Sarcelles.

Puis, vient l'acheminement de la fibre dans les différentes rues à partir des armoires, via les fourreaux existants en souterrain.

Après cette installation, Orange vous avertit que votre adresse est éligible au très haut débit. Il ne vous reste plus qu'à contacter votre fournisseur Internet ou Orange pour vous raccorder et vous abonner.

Et pour ceux qui sont déjà éligibles ? Pas de soucis. Aujourd'hui, un peu plus de trois mille foyers peuvent prétendre au très haut débit. Il suffit de souscrire une offre à la fibre auprès de son fournisseur d'accès.

POURQUOI PASSER À LA FIBRE ?

Au quotidien, en mode professionnel ou personnel, l'utilisation d'Internet nécessite de plus en plus une qualité de service optimal pour tous les objets connectés. Leur nombre augmentera d'ici 2020, nécessitant un réseau performant et rapide.

Avec la fibre optique, il vous est possible d'obtenir un débit vingt fois plus rapide qu'avec votre ancienne connexion. Vous avez des débits de 100Mb/s à 1Gb/s. Vous pouvez utiliser tous les écrans télévisions en Ultra-Haute Définition, tablettes, smartphones, ordinateurs, consoles de jeux, en simultanément au sein d'un même foyer, avec un confort exceptionnel.

Autre avantage, la fibre optique se propage sur de longues distances. Le débit reste ainsi stable, même à une distance de 10 km du NRO.

Le très haut débit, c'est aussi un défi pour le Conseil départemental. Arnaud Bazin, ancien président de cette instance, avait annoncé en 2016 que le Val-d'Oise serait le premier département francilien entièrement fibré d'ici 2020.

Allez, encore un peu de patience, bientôt, vous aussi, vous surferez aussi sur la vague du très haut débit.

Pour suivre en temps réel le déploiement dans votre quartier : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



Retrouvez l'ensemble des quartiers concernés par le dernier lot sur saintbrice95.fr



EN BREF

LA POLICE VOUS INFORME

L'État double l'amende de stationnement en zone bleue, orange et violette

Par décision de l'État, toute infraction qui était à 17 € a été majorée à 35 € depuis le 1^{er} janvier (article 6 du décret n°2015-557 du 20 mai 2015).



PETITE ENFANCE

Fermeture du LAEP

Le Lieu d'accueil enfants/parents Le p'tit pot de miel sera fermé au public du 16 au 20 avril.

TRANSPORT

Pas de train après 23 h 30

Aucun train ne circulera sur la ligne H entre Épinay/Villetaneuse et Persan/Beaumont en semaine, du 9 au 20 avril, ainsi que le 27 avril à partir de 22 h 30, pour cause de maintenance sur les voies. Un bus de substitution assurera le trajet, ce qui engendrera un rallongement de parcours d'environ quarante-cinq minutes.

<https://maligneh.transilien.com>

ASSOCIATION

Une semaine naturelle

L'association Plaine de vie propose une semaine d'animations dans son jardin pédagogique à destination des enfants de quatre à douze ans.

Tarifs par foyer : 15 €/jour ou 50 €/semaine

Du 16 au 20 avril de 14 h à 16 h 30

42 rue du Chemin vert à Ézanville

Programme sur www.plainedevie.org

Réouverture**des Restos du cœur**

À l'occasion de leur campagne de printemps, les Restos du cœur ouvrent leurs portes aux personnes en grande difficulté du 17 avril au 26 juin. Il est demandé

aux bénéficiaires de se munir de leurs documents justificatifs, lors de leur première venue.

Réouverture prévue ensuite le mardi 11 septembre.

Ouvert uniquement

le mardi de 14 h à 16 h

Rens. au 01 39 84 12 25

FESTIVITÉS

EN SCÈNE POUR UN CONCOURS DE BEAUTÉ

La Ville accueillera la finale du concours *Be Fabulous relooking* lundi 30 avril au théâtre Silvia Monfort.

Place à l'élégance féminine...

De dix-huit à quarante-cinq ans, les vingt finalistes, sélectionnées lors de castings, auront toutes leurs chances ce lundi 30 avril pour décrocher le titre de Miss Be Fabulous. Premier concours prestigieux de relooking en France, il mettra en valeur des femmes d'origine et de culture différentes, quelle que soit leur morphologie, avec finalement un seul critère physique : mesurer au moins 1,60 mètre. L'objectif du concours est de sublimer des femmes qui ont décidé de s'affirmer telles qu'elles sont, au naturel.

TROIS PRIX DONT UN VOTE DU PUBLIC

Les candidates sont conviées à l'élection pour défilé dans trois tenues différentes de leur choix (urbaine, afro chic et glamour) pour être à l'aise devant un jury de six personnes et le public, bien sûr, qui pourra participer à un des prix décernés. Elles auront été apprêtées et mises en beauté par de jeunes stylistes également sélectionnés pour leur talent et leur potentiel. Les candidates seront jugées sur neuf critères : allure, look, personnalité, charme,

originalité, photogénie, prestance, beauté et glamour.

La gagnante Be Fabulous, choisie par le jury, deviendra l'ambassadrice de la marque Beauté Insolente pendant un an, avec à la clé, un séjour à New York pour réaliser un shooting professionnel. La dauphine « *Coup de cœur* », élue par le public le soir même et par celui des réseaux sociaux, bénéficiera d'une journée de relooking à Paris, avec la remise d'un book professionnel. Enfin, la gagnante « *Modèle Espoir* » sera élue par une agence de mannequin et décrochera ainsi, la signature d'un contrat. Cette soirée ne sera pas dédiée seulement à l'élégance puisque le concours sera animé également par la présence d'un groupe de danse, d'un humoriste et d'un chanteur. Une belle soirée à ne pas manquer !

Concours Be Fabulous

Lundi 30 avril, entrée à partir de 19 h,

TOPF Silvia Monfort

Début du spectacle : 19 h 30

Tarifs : 30 € (sur place) ou 25 € en prévente

Réserv. : befabulousconcours@gmail.com

VIE ÉCONOMIQUE

UN COUP D'ARRÊT AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE CARREFOUR

L'avenir de l'extension du centre commercial Carrefour est compromis suite à un conflit, indépendant de la Ville.

Le maire Alain Lorand a tout fait depuis des années pour soutenir et encourager le projet d'extension du centre commercial Carrefour. Aujourd'hui, celui-ci est remis en question puisque l'enseigne et le propriétaire de la galerie marchande sont en conflit. Ce désaccord remet donc en cause les échéances de réalisation, sans que la Ville ne puisse intervenir. Le maire reste cependant attentif à l'évolution de ce projet qui représente un atout pour l'activité économique de la commune.

FERMETURE DU CARREFOUR CONTACT

Autre mauvaise nouvelle pour la ville et la vie de quartier du centre commercial des

Vergers : Carrefour Contact va fermer ses portes prochainement. Ce magasin fait les frais du plan de transformation annoncé par Alexandre Bompard, président directeur général du groupe Carrefour, en début d'année avec notamment la fermeture de 273 magasins de l'ancien réseau hard discount Dia. Le Carrefour Contact de Saint-Brice en fait partie, hélas.

Le maire a adressé expressément un courrier à la Direction régionale Nord de Carrefour en date du 14 février dernier. Il déplore bien évidemment cette fermeture de commerce de proximité et espère que l'enseigne mettra tout en œuvre pour en retrouver une de qualité pour la remplacer, et ce, très rapidement.

L'E-ADMINISTRATION, PAS SI SIMPLE POUR TOUT LE MONDE

La dématérialisation des services publics simplifie l'accès aux droits de la majorité des usagers, mais pas toujours : 27 %* des Français n'ont pas accès à Internet ou éprouvent des difficultés. Fort de ce constat, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a ouvert depuis 2017 un service emploi et administration en ligne.



Il est 10 h. Mohamed Azrou Isghi a pris rendez-vous avec l'agent du CCAS en charge du service espace emploi et administration en ligne. Aujourd'hui, après un contrat de deux ans, non renouvelable, il est en recherche d'emploi. Sans outil informatique chez lui, impossible de s'inscrire sur le site de Pôle emploi et d'entamer des recherches. C'est là que le CCAS entre en jeu. « La dématérialisation est inévitable aujourd'hui, souligne Bénédicte Delsarte, directrice du CCAS, mais elle exclut un certain nombre d'usagers. Au contact du public, un constat s'impose pour nous : les inégalités se creusent. Notre service e-administration répond vraiment à une demande grandissante et pour un public

varié, de tous âges confondus, compte tenu de la complexité des démarches en ligne. »

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Toute personne intéressée par les espaces emploi ou administration en ligne peut contacter le CCAS. Un premier rendez-vous permet de faire le point sur leur situation et définir les besoins et les attentes. Ensuite, deux situations se distinguent. Autonomes et à l'aise avec l'outil informatique, les personnes viennent pour bénéficier de l'accès Internet et du matériel. Elles peuvent également solliciter à tout moment l'agent pour une aide ponctuelle.

Pour celles moins autonomes, un vrai accompagnement se met en place avec l'agent sur un ou plusieurs rendez-vous. Il permet aux bénéficiaires :

- de découvrir l'environnement informatique : traitement de texte, création d'une messagerie électronique, recherches sur le web ;
- d'effectuer des recherches d'emploi sur les sites spécialisés (Pôle emploi...);
- de réaliser les démarches en ligne et/ou faire valoir leurs droits : Caisses d'allocation familiales (CAF), Sécurité sociale, Revenu de solidarité active (RSA), pièce d'identité, carte grise, impôts...

Pour compléter les services du CCAS, une conseillère emploi de la Communauté d'ag-

glomération Plaine Vallée est présente tous les mercredis (8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h). Elle accompagne ainsi les demandeurs en recherche d'emploi ou de formation, sur rendez-vous uniquement.

UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET BIENVEILLANTE

Patient et à l'écoute, l'agent accompagne et guide pas à pas les personnes dans leurs démarches. « Je peux, dans certains cas, me substituer au demandeur pour faire ses démarches, précise-t-il. Mais nous souhaitons avant tout, dans la mesure du possible, les conduire vers l'autonomie, sans limite dans le temps. Par contre, il est vrai que pour les personnes en plus grandes difficultés, je peux prendre le relais pour la saisie de données importantes par exemple. » Mohamed Azrou Isghi rajoute : « Je viens ici au CCAS car je me sens en confiance. À la maison, je n'ai pas d'ordinateur, c'est donc très compliqué pour moi de rechercher un emploi. Je veux apprendre à faire mes premières démarches sur le site de Pôle emploi, pour ensuite me débrouiller seul. »

QUELS MATÉRIELS À DISPOSITION ?

La salle dédiée aux services emploi et administration en ligne comporte quatre ordinateurs avec une connexion Internet, un photocopieur/imprimante/scanner, une ligne de téléphone fixe, de la documentation (journaux, revues, livres). Afin de sécuriser les échanges, une connexion Internet spécifique a été créée et chacun bénéficie de codes d'accès personnels qu'il convient de conserver précieusement pour chacune des visites suivantes.

Nul ne doute que dans les mois et années à venir, ce service emploi et administration en ligne sera amené à se développer pour que la modernisation de l'État soit accessible à tous. N'hésitez pas à contacter le CCAS.

CCAS – service emploi et administration en ligne avec ou sans rendez-vous

Tél. : 01 34 29 42 16

* Selon le « Baromètre du numérique » du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie)

LE CHIFFRE DU MOIS

151

C'est le nombre de personnes qui ont bénéficié des services emploi et administration en ligne depuis son ouverture en février 2017.

Un budget « carré », sans poudre aux yeux

En 2018, la Ville présente un budget à l'équilibre. Tout en maîtrisant les dépenses et sans augmenter les impôts, les services sont maintenus et les investissements se poursuivent.

LE MOT DU MAIRE

Alain Lorand,

en charge de l'Urbanisme, de la Prévention et de la Sécurité, du Budget



Le budget 2018 se veut dans la continuité des précédents, à cela, c'est vrai, mes détracteurs pourront me reprocher mon manque d'originalité ou de vision à long terme. Mais peut-on vraiment dire aujourd'hui que nous maîtrisons l'avenir, compte tenu des réformes engagées ces dernières années par les différents gouvernements, laissant une zone d'incertitude sur le budget des communes ?

Aussi, nous sommes fidèles à nos engagements de la première heure et nous choisissons la sobriété et la sécurité, plutôt que l'extravagance ou les dépenses à outrance. Ainsi, le budget est en équilibre, le taux

d'endettement diminue, nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement. Nous poursuivons les investissements, comme ceux réalisés en 2017 à hauteur de quatre millions d'euros, avec notamment la création de la micro-crèche Le Myrtil, l'Espace Accueil, l'aménagement ou la réhabilitation de voirie rue des Jardins ou du Champ Gallois.

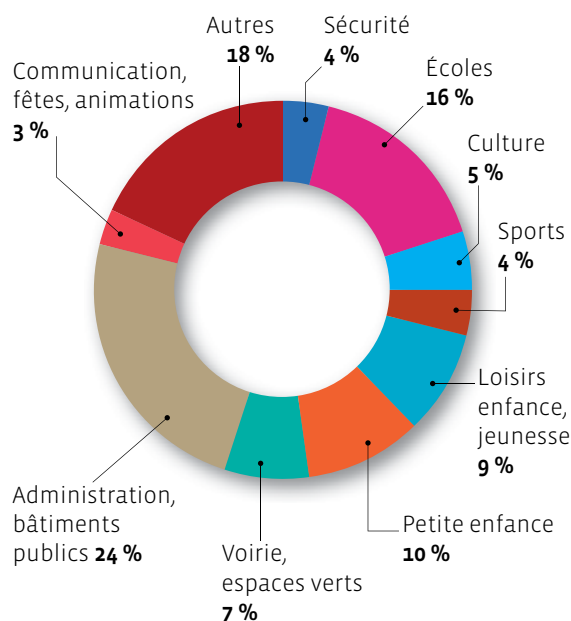
Dernière chose et pas des moindres, nous n'augmentons pas les impôts. J'ai toujours à l'esprit cette phrase d'une personne veuve que j'avais rencontrée au début de mon premier mandat et qui m'a marqué. Elle me confiait à l'époque que, vu la pension de réversion de son mari, si la Ville décidait d'augmenter les impôts, elle serait obligée de vendre sa maison, ce qu'elle ne souhaitait en aucun cas.

Mettons carte sur table et parlons chiffres. Un seul résumé à lui seul, les efforts que nous faisons au quotidien pour maintenir des services de qualité auprès des Saint-Briciens, malgré la baisse des dotations de l'État. Depuis 2010, la Ville a perdu 1,5 million d'euros soit 40 % de ses ressources. De 2002 à 2012, les impôts ont baissé régulièrement et depuis 2012, ils sont stables.

UN BUDGET TENU

Le budget 2018 voté est équilibré et rigoureux. D'un montant de 25,6 millions d'euros, il se répartit entre la section de fonctionnement (18,7 millions d'euros) et la section d'investissement (6,9 millions d'euros). **Il est en augmentation de 1,4 million d'euros, essentiellement en raison de la restitution, par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, de la gestion des équipements sportifs au 1^{er} janvier 2018.**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DOMAINE



QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE UNE TAXE ET UN IMPÔT ?

- **L'impôt** est une somme qui est prélevée en fonction de la « *richesse* » de chacun. Il contribue à former le budget global de l'État ou d'une commune. Son montant n'est pas affecté à une dépense en particulier. Il n'est pas la contrepartie d'un service.
- **La finalité d'une taxe** est, au contraire, de rémunérer le fonctionnement d'une prestation de service public.



Création d'une sur-couverture pour l'étanchéité des courts du club du complexe tennistique Guy Delangle



Agrandissement du réfectoire de l'école Jules Ferry

LA DIMINUTION DE L'ENDETTEMENT SE POURSUIT

Avec un chiffre moyen de 669 euros, contre 944 euros dans les autres communes de même strate, **le montant de l'endettement par habitant diminue**. La Commune poursuit son action pour réduire son taux d'endettement.

EN 2018, LES INVESTISSEMENTS SE POURSUIVENT :

- l'agrandissement du réfectoire de l'école Jules Ferry (1 million d'euros)
- la poursuite de la rénovation de la Maison Guérin, futur hôtel de ville (1 million d'euros)
- la rénovation des équipements sportifs, dont la création d'une sur-couverture pour l'étanchéité des courts du club de tennis (500 000 euros)

MOINS DE RECETTES, AUTANT DE SERVICES

Si les recettes de fonctionnement liées aux prestations de services ont diminué, en raison notamment de l'application de tarifs dégressifs et de la suppression des TAP (Temps d'activité périscolaire), la qualité et la quantité demeurent. En effet, **les services bénéficient à davantage d'habitants dans les tranches de revenus les plus faibles**.

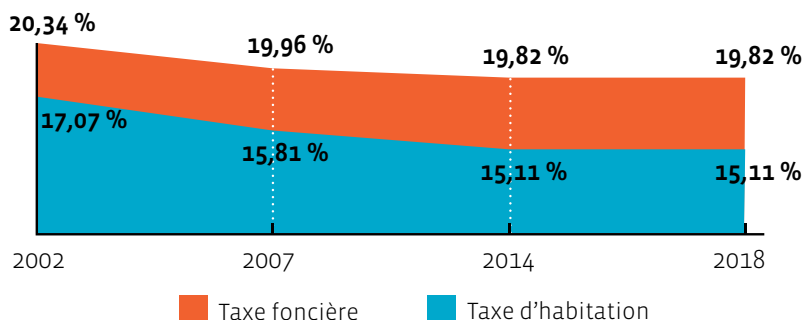
RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES



0 % D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

En 2018, la Municipalité a décidé de continuer à ne pas toucher à la fiscalité des ménages, comme lors des années passées.

ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES HAIES POUR LA BIODIVERSITÉ

Avez-vous songé à planter chez vous une haie champêtre composée d'essences variées ? Elle présente de nombreux avantages dont celui de participer à la préservation de la biodiversité en ville.



Une haie champêtre est composée de végétaux d'essences différentes dont les feuillages peuvent être persistants ou caducs (qui perdent leurs feuilles à l'automne). Il est conseillé d'utiliser des espèces dites indigènes, qui sont déjà présentes dans le paysage et adaptées aux conditions locales. Le choix de végétaux jeunes lors de la plantation permettra d'avoir une meilleure reprise.

QUELS ARBUSTES DE HAIE CHOISIR ?

Aujourd'hui, les haies de thuyas sont à proscrire car ces conifères vieillissent mal. De plus, le choix d'une seule variété représente un risque plus important de transmission de maladies. Selon les caractéristiques des végétaux, vous pouvez faire le choix d'une écorce ou d'un feuillage intéressant, ou bien d'arbustes à fleurs comme l'abelia ou le choisya, aussi appelé oranger du Mexique, avec ses petites fleurs blanches.

QUELLES SONT LES FONCTIONS D'UNE HAIE ?

Outre son aspect esthétique, qui évolue au rythme des saisons, des floraisons et des couleurs de feuillage, la haie présente un côté pratique. Elle crée une séparation afin



de se protéger du vis-à-vis. Elle est aussi un brise-vent naturel. Enfin, c'est un refuge et un garde-manger pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes ou pour les hérissons, contribuant à préserver la biodiversité.

QU'EN EST-IL DE L'ENTRETIEN ?

Les usages locaux en Île-de-France n'imposent pas de distances de plantations,

dès lors que les haies ne causent aucun trouble aux voisins. Le gros avantage des haies libres, c'est le peu d'entretien. Il ne nécessite pas ou peu de taille, hormis celui du maintien éventuel de l'esthétisme et celui du respect de la mitoyenneté. Il suffit de laisser la haie vieillir naturellement et de retirer les rameaux âgés, morts ou malades.

RECYCLAGE

OPTIMISEZ LE TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les beaux jours arrivent. Vous aurez certainement des déchets végétaux dans votre jardin. Quelles solutions pour les valoriser ? Suivez le guide.



Dès le printemps, les déchets végétaux sont collectés tous les mardis d'avril à novembre. Dans les bacs sont acceptés la tonte de pelouse, la taille de haie, les feuilles, les fleurs, les branchages en vrac (diamètre max. 10 cm) ou en fagots ficelés avec des liens naturels (1,50 m de long sur 50 cm de large max.). Les fagots ficelés doivent être, eux, déposés à même

le sol devant chez soi, à côté du bac. Pour la tonte de la pelouse, vous pouvez aussi la laisser se décomposer naturellement au sol ou l'utiliser en paillage au pied de vos plantes.

DIRECTION LA DÉCHÈTERIE

Si vos déchets verts n'entrent pas dans les critères de la collecte, rendez-vous à la déchèterie de Sarcelles (rue des Cultivateurs). Du 1^{er} avril au 31 octobre, elle est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 13 h. Seuls les déchets pré-triés sont acceptés dans la limite d'un volume de 2 m³ par passage.

VIVE LE COMPOSTAGE

Dans notre poubelle, il y a de nombreux déchets à valoriser ! Le compost est le résultat

de la dégradation naturelle des déchets organiques (épluchures, coquilles d'œufs, feuilles, etc.) afin d'obtenir un amendement naturel qui enrichit la terre de votre jardin. Il permet de réduire de 30 % la production de vos ordures ménagères et de préserver l'environnement.

Pour un bon compost, il est conseillé de placer votre composteur dans un endroit abrité du vent et près d'un point d'eau. Vous pouvez démarrer cette activité au printemps pour avoir un résultat six à neuf mois plus tard. Des éco-composteurs en plastique ou en bois sont en vente au prix de dix euros auprès du Sigidurs.

www.sigidurs.fr

Rens. au 0 800 735 736

(appel gratuit depuis un fixe)



PRÉVENTION

OÙ TROUVER DES DÉFIBRILLATEURS SUR LA VILLE ?

Face à une personne en arrêt cardio-respiratoire, sauriez-vous trouver le Défibrillateur automatisé externe (DAE) le plus proche de vous ? C'est à cette question que la Ville tente de répondre en référençant les DAE sur la cartographie de son site Internet.



Pour le moment, la Ville a installé sept DAE sur son territoire, comme ici à l'Espace Accueil.

Très simple d'utilisation, un Défibrillateur automatisé externe est un appareil portable et autonome qui permet de délivrer un choc électrique lorsqu'une personne est en arrêt cardio-respiratoire. En cas d'accident cardiaque, l'utilisation de cet appareil constitue, avec l'appel aux secours et la réanimation cardiopulmonaire, l'un des trois gestes qui permettent de sauver une vie.

Dès la page d'accueil du site Internet de la ville www.saintbrice95.fr, il suffit de cliquer sur l'icône Cartographie pour visualiser les DAE en un clin d'œil. Pour le moment, la Ville a installé sept DAE sur son territoire. Ils sont situés à l'intérieur des bâtiments communaux suivants : l'Espace Accueil, l'hôtel de ville, le centre culturel et sportif Lionel Terray, aux services Techniques, au stade Léon Graffin et aux gymnases de Nézant et du Cosec Pierre Clouet. « Afin de s'assurer qu'ils soient pleinement opérationnels, la batterie de chaque DAE est contrôlée tous les ans et changée tous les cinq ans. Quant aux patches, ils sont renouvelés tous les deux ans » explique Romain Chojnacki, responsable de la sécurité des bâtiments municipaux. Parmi les autres établissements publics, la gare SNCF et le collège de Nézant sont également équipés tout comme les pompiers (centre de secours et centre de formation). Attention, ces défibrillateurs ne sont accessibles qu'aux heures d'ouverture de ces lieux publics.

Du côté des commerces, entreprises et professionnels de santé, peu sont équipés de DAE (le centre commercial Carrefour et la salle de sport Edenya seulement, à notre connaissance). Il faut savoir que la présence d'un défibrillateur automatique, visible et facile d'accès, n'est pas réellement obligatoire dans les établissements recevant du public. Néanmoins, une proposition ou un projet de loi, allant dans ce sens, est en cours. Pour le moment, la seule obligation pour un maire ou un chef d'entreprise qui s'engage à installer un DAE est de l'entretenir. Toutefois, il est bon de rappeler que le taux de réanimation sur un arrêt cardiaque est d'environ 4 % en France, alors qu'il est de 40 % aux États-Unis dans les zones équipées.

LES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Toujours dans le cadre de sa politique de prévention santé, une centaine d'agents municipaux a suivi une formation des gestes de premiers secours depuis 2014. Parce que chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. Une personne victime d'un malaise peut être sauvée par des gestes simples que nous sommes tous en capacité d'effectuer en attendant l'intervention des pompiers ou du SAMU. L'arrêt cardiaque n'est pas toujours fatal. Le cœur peut repartir s'il est

pris en charge à temps. L'intervention dans les toutes premières minutes est donc déterminante pour la survie de la victime. Aujourd'hui, il est possible d'améliorer le taux de survie des victimes d'un arrêt cardiaque si un maximum de personnes se forme aux gestes qui sauvent. Apprendre les bons réflexes (pratiquer le massage cardiaque et utiliser un défibrillateur) pour réagir efficacement le moment venu, c'est facile et cela prend peu de temps.

OÙ SE FORMER AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ?

Dans le Val-d'Oise, de nombreuses associations dispensent des formations aux premiers secours dont le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) qui dure une journée. Parmi les plus proches, il y a la Fédération française de sauvetage et de secourisme à Montmorency (01 34 12 98 31), la Croix-Rouge Française à Ézanville (01 39 35 60 00) ou encore le comité départemental des secouristes français de la Croix-Blanche de Presles (06 28 96 70 47). Le PSC1 est accessible à partir de dix ans. Les tarifs sont variables selon si on s'inscrit seul(e) ou à plusieurs (entre 60 € et 80 €).

DÉCLAREZ VOTRE DÉFIBRILLATEUR

Si vous êtes équipé(e) et non répertorié(e) sur notre cartographie, merci de contacter le service Communication (01 34 29 42 56). À noter que nous relayerons ces informations aux pompiers du Val-d'Oise qui ont lancé un appel en novembre dernier afin de répertorier tous les DAE situés dans les espaces publics et privés (magasins, commerces, entreprises et habitations). Pourquoi faire ? Les inscrire dans le registre Arlod (Association de recherche et de localisation des défibrillateurs). Il s'agit d'une base de données utilisée par le SDIS et le SAMU pour localiser les DAE dans le département. Elle est fiable car vérifiée et actualisée régulièrement par des professionnels du secours. Et comme ils le disent sur leur page Facebook : « Plus il y aura de DAE recensés, plus les victimes auront une chance de survie. »



Découvrez la carte
des défibrillateurs sur
saintbrice95.fr



Skate park de Bercy réalisé le 8 août 2014 par le collectif HEC (Raphe, Kajaman et Zcäpe).

CULTURE

HEC, UN COLLECTIF HAUT EN COULEUR !

Vous connaissez certainement une œuvre de ce collectif de graffeurs, qui orne l'un des murs de la ville. Présentation d'un collectif de passionnés, qui prépare de nouvelles fresques sur la commune.

Il se font appeler Esper, Raphe, Zcäpe, Dams, Slim, Seba, Kouka, Korny et Nayh. Derrière ces pseudonymes, ou blazes, se cachent des artistes graffeurs unis par la même volonté de peindre ensemble, entre potes, mais aussi de répondre à différentes commandes pour des clients. Ce crew, ou collectif, répond au nom de HEC, Haut en couleur. Ces trois lettres, à l'image de celles qu'il peint sur ses fresques dans l'espace urbain, définissent l'identité d'un collectif porté par l'ambition de partager avec le public une discipline aujourd'hui placée au rang d'art. Revenons quelques instants sur la fondation de Haut en couleur, en 2001. Esper se rappelle : « J'ai rencontré Raphe alors que nous étions en prépa pour intégrer une école d'arts graphiques. Nous avons commencé à peindre ensemble. Petit à petit, d'autres graffeurs sont venus se greffer et nous avons travaillé ensemble sur des œuvres. Nous trouvions marrant, en tant que graffeurs, l'abréviation HEC, en référence à la célèbre école de commerce ! »

NEUF TALENTS POLYVALENTS

Le collectif est composé de neuf membres, avec des spécificités propres à chacun. Certains sont plus à l'aise sur les personnages, d'autres sur le lettrage ou encore la décoration. Cette polyvalence et cet esprit de famille sont la force de HEC. D'un côté,

chacun mène ses projets artistiques personnels au sein ou en dehors du collectif. L'autre facette de HEC, c'est une activité professionnelle d'agence de communication visuelle. « Outre nos graffeurs, nous faisons appel à des artistes d'horizons différents comme des DJ, des infographistes, des danseurs ou encore des cinéastes, qui gravitent autour du collectif, pour répondre aux commandes », ajoute Zcäpe. Ainsi, par exemple, HEC a réalisé un projet d'envergure en assurant toute la décoration de l'hôtel Le Bayonne, au Pays basque, qui alliait art urbain, photo et peinture numérique !

DES FRESQUES AU MENU À SAINT-BRICE

Sans même le savoir, le travail du collectif HEC ne vous est peut-être pas inconnu car vous passez tous les jours devant une de ses œuvres... En effet, en mai 2014, six graffeurs du crew avaient réalisé la fresque située sous le pont, rue de Marainval. Elle s'inscrivait dans le cadre du projet porté par le Département, Val-d'Oise océan, thème repris cette année-là aussi par le service Culturel. Quatre ans plus tard, le collectif va de nouveau faire parler de lui à Saint-Brice. En effet, au mois de mai, le street art sera à l'honneur des manifestations organisées par le service Culturel. À cette occasion, HEC ressortira ses bombes de peinture pour réaliser le deuxième

pan de mur du pont, rue de Marainval. « Il s'agira de créer une fresque annonçant l'arrivée sur la ville avec un paysage verdoyant. D'autres surprises pourront encore s'inscrire dans ce projet, on vous laisse les découvrir... », déclare Zcäpe.

www.hautencouleur.fr

Courriel : contact@hautencouleur.fr

Facebook : Haut En Couleur HEC

Tél. : 01 47 87 82 67

GRAFF, TAG, STREET-ART... COMMENT S'Y RETROUVER ?

- **Tag** : à la base, il s'agissait pour les crews new-yorkais de marquer leur territoire vis-à-vis de leurs rivaux et de recouvrir le maximum de murs de la ville. Le tag est la signature d'un artiste. Il n'y a pas de vocation artistique à cette forme de gros lettrage, qui peut s'apparenter à du vandalisme.

- **Graff** : c'est le diminutif de graffiti. Il présente une dimension artistique. C'est une fresque murale colorée et travaillée, qui peut comprendre des lettres, des personnages et des décors. Il y a une volonté de partager cette œuvre, réalisée sur l'espace urbain, avec le public.

- **Street-art** : l'art de rue ne se limite pas qu'au graffiti. Le collage, le pochoir ou la mosaïque peuvent rentrer dans ce cadre. Les graffeurs, pionniers du street-art, ont ouvert la voie à d'autres artistes. À la différence d'un graffeur, qui a fait de la rue son lieu de création, un artiste de street-art réalise ses œuvres en atelier et les expose dans l'espace urbain.



Le MUR à Mulhouse, réalisation du 25 octobre 2014 (Esper, Aröm, Raphe et Zcäpe)



LES PERMANENCES D'AVOCAT ET DE NOTAIRE

VOUS POUVEZ AVOIR ACCÈS GRATUITEMENT
AUX SERVICES D'UN PROFESSIONNEL AFIN D'OBTENIR
UNE AIDE SUR UNE QUESTION JURIDIQUE.

NOTRE TESTEUSE : Sylvia Gold

Ce mardi 6 mars, rendez-vous à la Maison des associations

pour rencontrer des Saint-Briciens qui se sont déplacés pour bénéficier de ce service gratuit. On croise la route de Sylvia Gold, venue obtenir quelques pistes auprès de Maître Gaëlle Cormenier, avocate du Barreau du Val-d'Oise. Après une quinzaine de minutes d'entretien, elle ressort plutôt satisfaite : « J'ai pu obtenir un éclaircissement très clair et professionnel sur un problème donné. Ensemble, nous avons pu analyser la situation. Je connais désormais la marche à suivre pour la traiter et je dispose de pistes à explorer ». En effet, chacun peut se retrouver, un jour ou l'autre, face à un problème juridique très technique, et se sentir désorienté pour le traiter. Il s'agit ici de mettre les mots sur une situation, de la clarifier et de pouvoir repartir avec une idée des actions à entreprendre.

Ces permanences permettent de favoriser l'accès aux droits pour tous comme l'indique Maître Gaëlle Cormenier : « Les habitants peuvent venir gratuitement nous rencontrer, en toute confidentialité, grâce à une convention signée entre la Commune et le Barreau du Val-d'Oise. Lors de la consultation, nous cernons les difficultés juridiques rencontrées par la personne ». Qu'il s'agisse d'une question sur le droit de la famille, le droit du

travail, le logement, un contrat de banque ou d'assurance, ou encore un litige du quotidien ou de voisinage, vous aurez un premier avis. Si votre situation nécessite une étude plus poussée, vous serez redirigé(e) vers le professionnel dédié : « En définitive, c'est une aide à un choix que nous prodiguons ». Sachez de plus que vous pourrez obtenir des informations au sujet de l'aide juridictionnelle dont peuvent bénéficier les personnes disposant de faibles ressources.

Nous croisons un peu plus tard Anne-Marie Adélaïde, qui souhaite s'entretenir avec le notaire au sujet de questions liées aux droits de succession ou encore sur la pertinence d'une actualisation de la donation du vivant entre époux. « J'ai eu connaissance de ces permanences via le magazine de la commune. Nous sommes plusieurs frères et sœurs dans ma famille et nous aimerions connaître la solution la plus judicieuse car notre mère possède un bien immobilier en Guadeloupe », explique-t-elle. Puisqu'il existe potentiellement autant de situations différentes, parfois complexes, que de personnes pouvant se présenter lors d'une permanence, il faut savoir que la réponse apportée n'est pas forcément instantanée. Cela peut-être un conseil ou une idée précise pour la suite à donner à son cas.

« Je repars avec des pistes concrètes pour traiter mon problème juridique. Je sais ainsi s'il est de la compétence de tel ou tel spécialiste. Ma demande a été clarifiée et c'est pour cette raison que j'étais venue », poursuit Sylvia Gold.

Si vous aussi, vous souhaitez faire appel à l'expertise d'un avocat ou d'un notaire, n'hésitez pas à vous renseigner sur les dates et les horaires des prochaines permanences qui ont lieu à la Maison des associations. Pascale Verbist, en charge de cette structure, vous les communiquera aisément ou retrouvez-les sur les supports de communication de la Ville. L'avocat reçoit une fois par mois et le notaire tous les deux mois. Grâce à cette aide, vous serez bien guidé afin de régler efficacement une problématique qui ne demande parfois qu'un petit déclic pour se dénouer !

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS SANS RENDEZ-VOUS :

- avocat de 9 h 30 à 11 h 30 :
1^{er} mardi de chaque mois
- notaire de 9 h à 11 h 45 :
mardi tous les deux mois

Tél. : 01 39 33 24 77

Le volley monte au filet !

LA SECTION VOLLEY-BALL DE LA VAILLANTE OMNISPORTS DE SAINT-BRICE (VOSB) FÊTE CETTE ANNÉE SES TRENTE-CINQ BOUGIES. UNE AMBITION AVANT TOUT, LE PLAISIR DE JOUER ENSEMBLE.

« **C**'est une véritable passion », résume tout simplement Élodie Lemadre, responsable de la section volley-ball de la VOSB depuis un peu plus de sept ans. En ce samedi après-midi, elle accueille chaleureusement les joueurs venus smasher la balle, malgré le froid et la neige. « *Nous sommes là pour jouer, peu importe le temps à l'extérieur* », précise un joueur.

La VOSB a été créée en 1937 avec, au départ, les sections gymnastique et la danse. « *D'ailleurs, elle vient de fêter ses quatre-vingts ans, il y a quelques mois* », indique Élodie Lemadre.

La section volley-ball est apparue plus tardivement en 1983. En 2018, les licenciés sont au nombre de quinze personnes, âgés de seize à cinquante-trois ans. « *Depuis quelques années, nous sommes présents au forum des associations. Nous espérons qu'avec le temps nous réussirons à transmettre notre passion aux Saint-Briciens et susciter de nouvelles adhésions à notre sport* », rajoute la responsable.

On peut constater que le volley-ball souffre d'un manque de popularité évident et d'un relatif anonymat comparé aux autres sports collectifs en France. Pourtant, dans les années 80, deux héros sportifs de dessins animés japonais, *Jeanne et Serge*, ont séduit et fait partager leur amour du volley-ball dans cinquante-huit épisodes, avec notamment des smashes supersoniques.

UNE BANDE DE POTES

La section volley-ball fait appel à la Fédération sportive et gymnique du travail



Nous sommes comme une bande de potes, on se serre les coudes et nous nous encourageons toujours.



(FSGT) pour organiser des compétitions amicales avec des équipes valdoisiennes et de l'Oise, comme par exemple les villes d'Ezanville, de Viarmes, de Bouffémont, de Marly, de Presles ou encore de Montataire. Les équipes engagées sont généralement constituées de quatre personnes pour des matchs, elles peuvent être mixtes. « *Nous nous déplaçons souvent à sept ou huit lors des matchs amicaux. Nous sommes comme une bande de potes, on se serre les coudes et nous nous encourageons toujours. On joue ensemble, on fait la fête ensemble. En résumé, la convivialité est de mise pour que l'ambiance soit toujours au beau fixe* », déclare la responsable, avant d'ajouter : « *la section volley-ball de la VOSB est une section loisirs* ». De même, afin de renforcer cette bonne entente au sein du Val-d'Oise, la responsable de la section affirme : « *Nous organisons aussi, en moyenne, deux à trois tournois amicaux par an avec les clubs de volley du 95, toujours dans une ambiance conviviale, comme par exemple le tournoi de demain, du dimanche 18 mars, qui a réuni douze équipes* ».

UN PORTE-BONHEUR À TAILLE HUMAINE

À l'instar du marsupilami des Archers de Saint-Brice, le club a aussi une mascotte. C'est Rémi, qui, tout juste âgé de deux ans et demi, représente la jeunesse et le futur espoir du club. Véritable petit porte-bonheur, il est toujours souriant, participe au tournoi, et il suit les traces de son père, ancien

EN 4 DATES

1937

CRÉATION DE LA VAILLANTE OMNISPORT DE SAINT-BRICE

1983

CRÉATION DE LA SECTION VOLLEY-BALL

2017

ÉLODIE LEMADRE DEVIENT RESPONSABLE DE LA SECTION VOLLEY-BALL

2018

EN SEPTEMBRE, CRÉATION D'UNE ÉQUIPE DE SIX PERSONNES

membre de l'association. Les yeux pétillants, Élodie Lemadre explique son rêve pour l'avenir de son club : « *Nous essayons de monter en puissance dans l'objectif de créer une équipe FSGT de volley de six/six à la rentrée.* »

Alors que vous soyez jeunes ou moins jeunes, dès seize ans, la section volley-ball de la VOSB vous attend. Au sein de ce club très convivial, vous ne pourrez que vous épanouir comme *Jeanne et Serge*. Entre matchs et tournois, à vous de smasher !

VOSB section volley-ball

Courriel : elodie.lemadre@hotmail.fr

Tél. : 06 85 09 03 61



COURIR AU BOUT DU MONDE

Organisé par l'association SDPO (Sport développement performance organisation), l'Ultra trail d'Angkor a réuni de nombreux sportifs du monde entier. Au cœur des temples millénaires de Siem Reap, au Cambodge, en janvier dernier, ils ont parcouru entre 16 et 128 km (de la marche nordique à la course à pied).



FENÊTRE SUR CHINE

Lors du vernissage de l'exposition *Voyage artistique en terre chinoise* (du 7 au 21 mars), le public Saint-Bricien a rencontré l'un des trois artistes de la même famille. Yawei Soulacroup, la fille, s'illustre dans la peinture abstraite et semi-figurative. Un conte, déclamé par les bibliothécaires, a permis de se plonger avec poésie et émotion dans son histoire.

UN PROJET QUI GRANDIT

Le Charity day, organisé par l'Association préparons l'avenir de nos enfants, a réuni près de deux cents personnes samedi 10 mars. Un beau succès qui a permis de collecter 1 050 euros au profit du projet bibliothèque d'Abroma au Ghana. L'association remercie le public pour cet élan de générosité et solidarité.



FEMMES, JE VOUS AIME

L'association Tanila Woman a réuni des Saint-Briciennes pour un échange sur l'entrepreneuriat lors de la Journée de la femme du jeudi 8 mars. Soins de beauté, tombola et apéritif ont aussi ponctué cette soirée festive. *En partenariat avec Carrefour.*



3 433 KG DE GÉNÉROSITÉ

Une vingtaine de bénévoles a collecté douze palettes de denrées alimentaires samedi 10 mars au centre commercial de Carrefour pour regonfler les stocks des Restos du cœur. Parmi les bénévoles, quatre jeunes, dans le cadre des heures de bénévolat du projet Objectif code, étaient présents également avec le service Recherches initiatives jeunes. Les Restos du cœur remercient tous les clients de cette journée.



BATAILLE DE CROSSES

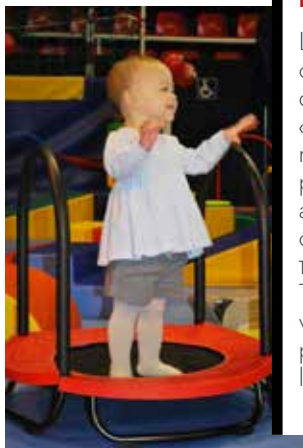
Les 14 et 15 mars, la commune a accueilli le tournoi national interuniversitaires de hockey. Venues des quatre coins de France, les différentes équipes se sont affrontées avec fairplay et bonne humeur sur le parquet du gymnase Lionel Terray. C'est l'AS Rouen qui a remporté la victoire, devant Valenciennes et les représentants de l'Île-de-France.





VOUS AVEZ JOUÉ LE JEU

La salon du jeu, organisé par la Ville dans le cadre de « Jeux en bib' », manifestation portée par Plaine Vallée, a réuni près de sept cents personnes samedi 17 mars au gymnase Lionel Terray. Jeux de société, vidéo, d'éveil, art painting pour les bébés, lecture... ont ravi le public.



DU THÉÂTRE SOLIDAIRE !

La représentation de *La Chambre Mandarine*, organisée par diverses sections du Lions Club du Val-d'Oise, a permis de récolter des fonds pour trois associations locales. Ce sont ainsi sept mille euros qui ont été reversés à Espoir du Val-d'Oise, Solidarité pour Esteban et Association T'ema. Une belle soirée placée sous le signe de la solidarité.

POUR EN SAVOIR PLUS

saintbrice95.fr

UN TOUR DU MONDE COLORÉ

Musique classique, danses africaine et contemporaine, chants et arts martiaux étaient au programme du spectacle de la Journée multiculturelle, organisée par Échanges sans frontière, avec la participation de Passeurs d'arts, Clin d'œil, Choral'in 95, l'APAE et le sabre de Musashi.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les médiances ont un avenir certain...

Nous nous réjouissons du commencement des travaux pour l'agrandissement de notre centre commercial « Val do », notamment avec le début de la construction d'un parking en silo.

Malheureusement un désaccord entre Carrefour et le propriétaire de la galerie marchande remet en question ce projet d'extension qu'Alain Lorand et son équipe ont porté depuis 2001. Malheureusement après la joie de voir enfin aboutir ce projet, vient la déception ! Nous resterons attentifs et nous vous informerons dès que nous aurons de nouvelles informations.

Comme vous avez pu le lire ou l'entendre dans les médias, Le groupe Carrefour par le biais de son Président Alexandre Bompard a annoncé un plan de restructuration. En plus des suppressions de postes avec des départs volontaires, il y a la suppression de 273 magasins de proximité dont notre Carrefour Contact au centre commercial des Vergers. Nous avons contacté Carrefour et nous nous battons pour trouver une enseigne de qualité !

Une bonne nouvelle !

Peut-être ne l'avez-vous pas lu encore, mais l'opérateur Orange nous a annoncé les délais du déploiement de la fibre optique pour le dernier lot. Il débutera dans le courant de l'année. Ce troisième et dernier lot comprend :

- rue de la Marlière,
- 22 avenue de la Division Leclerc,
- rue de la Plante aux Flamands (deux armoires),
- angle rue du Pont au coq et rue du Mont de veine,
- rue Brieuse,
- avenue de la Division Leclerc (proche de la zone Saint-Nicolas),
- avenue Manet,
- sentier Florent,
- 67 rue de la Planchette.

Même si des voix médiantes incriminent la responsabilité de la Ville dans les délais de déploiement de la fibre, nous rappelons à ces personnes que la Ville n'est ni maître d'œuvre, ni financeur ! À bon entendeur...

Alain Lorand
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Budget 2018 ...

Plus que jamais, notre commune doit rester une institution locale favorisant la cohésion de la population, le soutien aux associations et la lisibilité des services publics rendus. Présenté et adopté par le Conseil municipal les 6-02 et 19-03-2018, le budget 2018 illustre parfaitement l'absence totale de stratégie de la majorité face à l'évolution des finances et la situation de St Brice.

Contexte 2018...

La suppression progressive de la taxe d'habitation. Cette réforme débutera en 2018 par une première baisse de 30 %, puis 65 % en 2019 et 100 % en 2020 pour les ménages concernés. Quels impacts sur le budget de la ville ? Aucune étude prospective.

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée se substitue aux communes membres pour la gestion et la perception du produit de la fiscalité professionnelle. Aucun bilan sérieux comparatif n'est présenté au conseil municipal et aux St-Briciens sur cette intercommunalité. La gestion de la majorité municipale est au « fil de l'eau », au coup par coup, sans véritable diagnostic engagé pour fixer des priorités et préparer l'avenir.

À contrario, **nos priorités sont connues chaque mois depuis 2014 dans nos tribunes de Saint-Brice Magazine**

Les investissements sont « saupoudrés » et l'absence d'investissements structurants pour St Brice en cohérence avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée est peu responsable.

Les contraintes sur la Commune sont pourtant fortes. Pour répondre aux défis démographiques induits par les constructions immobilières irresponsables, quelles conséquences à St Brice sur les équipements scolaires et l'accueil du jeune enfant, sur la politique de prévention et de sécurité ?

Plus préoccupant, aucun investissement majeur n'est prévu dans ce budget pour la fibre, la sécurité, la transition énergétique, la jeunesse, la culture, les personnes âgées alors que nous connaissons des taux d'intérêts historiquement très bas qui ne perdureront pas !

Du fait même de cette absence totale de stratégie budgétaire, la majorité prend le risque de voir notre commune perdre son dynamisme à l'instar du centre commercial des Vergers avec la fermeture des commerces indispensables.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice / LREM) Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

CARNET

Naissances

Zoya LUNZAILA, le 25 janvier
Victoria KALAYDJIAN, le 9 février
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Éric DIRIL et Atina DIRIL, le 3 mars
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Micheline DESMOULIN née AUGER, 73 ans, le 2 mars
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets verts :

tous les mardis

Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 16 avril
 - axe est de la RD 301 : mardi 17 avril
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.



Ramassage des déchets en fagots liés.

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1^{er} mardi de chaque mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

DOMONT
CINEMA

Carrefour
drive

Commandez vos courses 24h/24
sur carrefourdrive.fr



Saint-Brice
sous-forêt

Votre Drive s'améliore !

nouveau !

**GARANTIE
0 PRODUIT
MANQUANT**

Vos commandes sont désormais
préparées sur une plateforme.



VOTRE COMMANDE
LIVRÉE LE JOUR-MÊME !

Pensez à commander avant 14 h
pour retirer votre commande le jour même.

DE NOMBREUX
NOUVEAUX PRODUITS !

Vos marques préférées
parmi 15 000 références

LIVRAISON EN
MOINS DE 5 MN !

Nos équipes dédiées désormais
uniquement à la livraison

ENCORE + DISPONIBLE !

Profitez de nos nouveaux
créneaux à la 1/2 heure !

Pour disposer de l'intégralité des créneaux, anticipez votre commande la veille avant minuit

Carrefour
drive



Services



Carrefour

Voyages &
Spectacles



banque
et assurance
vous, tout simplement



20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour j'optimisme

